

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 JUILLET 2019**

Délibération : **N° 2019-07- 94**
 OBJET : **BUDGET ASSAINISSEMENT 2019 - DECISION MODIFICATIVE N°1**
 Nomenclature : **7.1.3**

En exercice : 29 membres
Présents : 22
Pouvoirs : 7
Absents : 0
Votants : 29

Délibération comportant :

Annexe : 2019 07 94 -
 ANNEXE DM1 Budget
 Assainissement.pdf

Le premier juillet deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-un juin deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Yvon LERAT, Chantal PERRUCHET, Catherine RENAudeau, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Elisabeth VENTROUX, Emmanuel RENOUX, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Mickaël MENDES donne pouvoir à Alain ROYER, Michel RINCE donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Damien CLOUET donne pouvoir à Aurora ROOKE, Isabelle GROLLEAU donne pouvoir à Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Catherine HENRY, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Le projet de décision modificative n°1 pour l'exercice 2019 du budget annexe Assainissement s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

| | |
|----------|-------------|
| Recettes | 811 255.88€ |
| Dépenses | 811 255.88€ |

Section d'investissement

| | |
|----------|-------------|
| Recettes | 736 089.00€ |
| Dépenses | 736 089.00€ |

Vu la présentation en commission ressources du 18 juin 2019,

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 pour l'exercice 2019 du budget Assainissement.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 01 juillet 2019
 Le Maire, Alain ROYER.

